



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Nouveaux représentants du Canton de Vaud dans le Conseil d'établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC)

Le Conseil d'Etat vaudois a procédé au renouvellement des quatre représentants du Canton de Vaud au sein du Conseil d'établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC). Les cinq autres membres - deux représentants du Canton de Valais et trois représentants des organismes régionaux - seront nommés ultérieurement. Au vu des enjeux importants auxquels l'HRC doit faire face, le Conseil d'Etat vaudois a souhaité mettre en œuvre rapidement les conclusions de l'audit sur la gouvernance de l'établissement, qui recommandent notamment une plus large complémentarité des compétences au sein du Conseil.

Les membres du premier Conseil d'établissement de l'HRC étaient désignés jusqu'à la mise en exploitation de l'hôpital de Rennaz, soit jusqu'à la fin de l'année 2019. Il était initialement prévu que les deux cantons procèdent au renouvellement du Conseil après une modification conjointe de la convention intercantonale réglant sa composition selon de nouveaux critères. La crise sanitaire liée au COVID-19 et les difficultés rencontrées par l'HRC ont entraîné des retards dans ce calendrier.

La procédure parlementaire dans les deux cantons liée à la révision de la convention intercantonale ne devant pas aboutir avant la mi-2021, le gouvernement vaudois, en concertation avec son homologue valaisan, a souhaité revoir maintenant déjà la composition du Conseil. Il estime en effet que de nouvelles forces sont nécessaires pour accompagner le plan de retour à l'équilibre financier et pour renforcer les liens de l'HRC avec sa région.

Dans les conclusions de son rapport d'audit consacré à la gouvernance, la société BDO recommandait aux cantons de renforcer le rôle d'interface stratégique du Conseil d'établissement et de veiller à une plus large complémentarité des compétences en son sein. Suite à une procédure de recrutement menée avec le soutien d'un mandataire externe, le Conseil d'Etat vaudois a choisi quatre personnalités reflétant différentes compétences nécessaires pour assumer les responsabilités de gouvernance de l'HRC. Il s'agit de :

- Madame Brigitte Rorive Feytmans, docteure en stratégie et management des organisations, ex-directrice des finances des Hôpitaux universitaires de Genève
- Madame Carol Gay-Hirt, infirmière, directrice de la Fondation EMS Le Marronnier à Lutry
- Monsieur Alain Christinet, consultant en entreprise, ancien DRH de l'Hôpital neuchâtelois
- Monsieur Etienne Wenner, médecin installé à Villeneuve

L'entrée en fonction de ces nouveaux membres interviendra le 15 octobre 2020. Les représentants vaudois actuels assureront la transmission des informations utiles et accompagneront les nouveaux représentants dans leur prise de fonction. Le Conseil d'Etat tient à les remercier pour leur engagement en faveur d'un site hospitalier unique à Rennaz et pour le travail accompli sans relâche durant leur mandat. Lors de la première séance du Conseil dans sa nouvelle composition, ses membres procéderont à l'élection de la présidence, conformément au règlement de fonctionnement du Conseil d'établissement.

De son côté, le canton du Valais procédera à très court terme à la désignation de ses deux nouveaux représentants. La composition définitive du Conseil sera arrêtée lorsque la révision de la convention intercantonale fixant les nouvelles règles en la matière aura abouti, en principe d'ici mi-2021.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat